

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**  
**Scientifique**



**Université Mouloud MAMMARI DE TIZI-OUZOU**



**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, DE SCIENCES**  
**COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTIONS**  
**Département des sciences commerciales**

**Mémoire de fin de cycle En vue de l'obtention du diplôme de master**  
**En science commerciale**

**Option : finance et commerce international**

**Thème :**

**L'impact de la dévaluation de la monnaie sur les importations cas pratique : au sein de la banque CPA, agence n°120, Tizi-Ouzou.**

**Présenté par :**

Mlle : Hatem Yasmine

Mlle : Kaci Samira

**Membres du jury :**

Président : Mr Sahali Noureddine, maitre de Conférences  
« A » UMMTO.

Examineur : Mr Sediki Abderahmane, maitre-assistant  
« A » UMMTO.

Promoteur : Mr Hamdad Toufik, maitre-assistant « A » UMMTO.

**Année universitaire : 2021/2022**

# Remerciements

*Nous tenons à remercier à travers ce travail :*

*\* Nous remercions le bon dieu de nous avoir accordé la patience nécessaire et la force pour réaliser ce modeste travail.*

*\* Notre encadreur Mr. Hamdad Toufik, qui a bien voulu nous encadré, nous faire profiter de son expérience et nous conseillés tout au long de notre travail.*

*\* Nous tenons aussi à remercier nos familles de nous avoir soutenus et encourages tout au long de notre travail.*

*\* A tous ceux qui ont contribué de près ou de long a la réalisation de ce modeste travail.*

## *Dédicaces*

*Je dédie ce modeste travail :*

*A la mémoire de ma chère mère*

*A mon cher père*

*Ainsi qu'à ma petite sœur chérie*

*A toute ma famille*

*A ma chère binôme Samira*

*À mes amis et camarades de classe de la*

*Spécialité « finance et commerce international »*

*et plus particulièrement mes amis : Sara et Ghiles.*

**YASMINE**

## *Dédicaces*

*Je dédie ce modeste travail :*

*A mes très chers parents qui se sont sacrifiés pour  
moi Pendant une longue durée de mes études*

*À toute ma famille*

*A mon Mari Massi et sa famille*

*A ma chère binôme Yasmine.*

*A toutes mes amies*

**SAMIRA**

## **Sommaire**

<b>Introduction générale.....</b>	<b>07</b>
<b>Chapitre 01 : Approche théorique sur le système monétaire international et le taux de change.....</b>	<b>12</b>
<b>Section 01 : La monnaie et le SMI .....</b>	<b>13</b>
<b>Section 02 : Le taux de change et le marché de change.....</b>	<b>17</b>
<b>Section 03 : Les théories du taux de change.....</b>	<b>22</b>
<b>Chapitre 02 : Approche générale sur le dinar algérien et la politique de dévaluation .....</b>	<b>27</b>
<b>Section 01 : Généralités sur le dinar algérien et la politique de change en Algérie.....</b>	<b>28</b>
<b>Section 02 : la politique de dévaluation.....</b>	<b>38.</b>
<b>Section 03 : exemple d'une dévaluation réussite.....</b>	<b>42</b>
<b>Chapitre 03 : Observation de cas d'importation sous l'effet de la dévaluation de la monnaie au sein de la banque CPA, agence n°120, TIZI-OUZOU (cas pratique) .....</b>	<b>44</b>
<b>Section 01 : présentation de la banque CPA .....</b>	<b>45</b>
<b>Section 02 : le rôle du service commerce extérieur (Comex).....</b>	<b>51</b>
<b>Section 03 : observation de cas d'importation sous l'effet de la dévaluation de la monnaie au sein de la banque CPA.....</b>	<b>52</b>
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>57</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>60</b>

## *Listes d'abréviations*

BCA : Banque Centrale d'Alger.

BW: Bretton Woods.

DA: Dinar Algérien.

DZD : Dinar Algérien.

EUR : Euro.

FMI : Fonds Monétaire International.

FRF : Franc Français.

PAS : Programme d'Ajustement Structurel.

PPA : Parité de Pouvoir d'Achat.

PTI : Parité de Taux d'Intérêt.

PTIC : Parité de Taux d'Intérêt Couverte.

PTINC : Parité de Taux d'Intérêt Non Couverte.

SMI : Système Monétaire International.

TC : Taux de Change.

TCEN : Taux de Change Effectif Nominal.

TCER : Taux de Change Effectif Réel.

TCN : Taux de Change Nominal.

TCR : Taux de Change Réel.

USD : Dollar Américain



*Introduction générale*

Le commerce extérieur trouve son origine dans le besoin ressenti par les hommes de faire des échanges et des transactions commerciales au-delà des frontières géographiques, linguistiques, culturelles, raciales ou religieuses en raison de la diversité dans la répartition des richesses. Depuis leur avènement, les échanges internationaux se sont développés et ont pris de l'ampleur jour après jour. De nos jours, des millions de produits sont achetés, vendus et acheminés quotidiennement par voie aérienne, maritime ou terrestre à travers le monde.

Cependant, cette évolution s'est aussi accompagnée d'un accroissement des risques liés aux conditions de financement des importations, à l'encaissement et à la mobilisation des créances nées de ces exportations. Ce risque est d'autant plus important lorsque les différentes parties en présence sont géographiquement éloignées et que les relations qu'elles ont nouées comportent une part d'incertitude surtout si l'un ou l'autre des pays souffre de restrictions douanières ou monétaires.

Pour réduire ces risques et sécuriser au mieux les transactions, divers moyens de paiement internationaux ont été mis en place. Ainsi, Lors des négociations commerciales, les modalités financières du contrat prennent une importance primordiale. Elles concernent, entre autres, la monnaie de facturation, les délais de règlement, le mode de paiement (la forme matérielle sous laquelle le paiement sera effectué), les techniques de paiement ou procédures de recouvrement dont certaines sont spécifiques au commerce international, telles que les remises documentaires et les crédits documentaires.

Les intérêts de l'importateur et de l'exportateur sont pour partie contradictoires. Le premier souhaite recevoir sa marchandise au meilleur prix et la payer le plus tard possible, tandis que le second veut vendre en dégageant un bénéfice et n'expédier la marchandise qu'après règlement de l'acheteur.

Pour répondre aux exigences des deux opérateurs, les banques n'ont pas cessé d'imaginer des techniques de paiement et des instruments financiers, de plus en plus sophistiquées visant à sécuriser les opérateurs du commerce extérieur et de proposer des techniques de couverture adaptées à chaque risque.

La monnaie est un pilier de l'économie et l'un des instruments les plus utilisés dans notre vie quotidienne. En effet, dans une économie d'échange complexe et décentralisée, la

monnaie remplit une triple fonction des calculs économiques, de paiement et de réserve de valeur. Elle joue un rôle crucial dans les échanges commerciaux entre pays, la détermination de sa valeur par rapport à une autre exprimée par le taux de change qui est déterminé par l'offre et la demande relative d'une monnaie à une autre.

Le marché de change est l'un des plus grands marchés financiers du point de vue de volume des transactions. Selon les statistiques de la Banque mondiale, ce volume a atteint plus de 5 100 milliards de dollars américains en avril 2016. Par ailleurs, ce marché connaît un développement important depuis les événements qui ont suivis le système de Bretton Woods.

Entre 1850 et 1944, le système monétaire international a connu plusieurs régimes de change et la mise en place, lors de la conférence de Bretton Woods, d'une institution internationale appelée FMI. À partir de 1973, les pays adoptent un régime de change flottant qui se caractérise par la détermination libre des taux de change. Ce n'est qu'en 1976, lors des accords de la Jamaïque, que les pays ont le libre choix d'adopter le régime de change désiré, qu'il soit fixe ou flexible.

Parallèlement à ces changements qu'a connus le monde de la finance, l'Algérie, pendant ce temps, a connu plusieurs phases de développement dans sa politique de change. En passant d'une politique de change fixe à une politique de flexibilité dirigée, et ce, depuis la création du dinar algérien en 1964. À partir de 1974, les instabilités du taux de change au niveau international ont conduit l'Algérie à adopter un régime fixe ancré à un panier constitué de 14 monnaies. Ce régime de fixité prend fin et laisse place au régime flexible dirigé, en 1995, date d'établissement d'un marché de change interbancaire.

Comme tout pays, l'Algérie a connu des périodes d'instabilité dans la valeur de sa monnaie, tel que la fluctuation du cours du dinar algérien, qui résulte, principalement, du changement de l'offre et de la demande de cette monnaie. Et cela à partir de 1973, lorsque le système monétaire international fondé sur la parité fixe entre le dollar et l'or s'est effondré et a été remplacé par la liberté, pour chaque pays membre du FMI, de choisir la politique de change qui lui convenait.

La valeur du dinar a été établie sur la base d'un panier de quatorze monnaies, dont il est, peut-être, utile de donner ici la liste : dollar des Etats unis, shilling autrichien, franc belge, dollar canadien, couronne danoise, mark allemand, franc français, lire italienne, florin néerlandais, couronne norvégienne, livre sterling, peséta espagnole, couronne suédoise et franc suisse. Le dinar a fluctué par rapport à ces monnaies d'une manière passive, sans relation avec la situation économique et Financière du pays et /ou le différentiel d'inflation ou de productivité entre l'Algérie et les pays émetteurs de ces monnaies.

Le dinar algérien a connu de très forte dévaluation au cours de ces dernières décennies. En 2018, un dinar algérien en moyenne annuelle 0.008553 dollars et 0.007246 euro, soit un dollar pour 116.91dinar et un euro pour 138 dinars. De 2001 à 2018, la valeur du dinar algérien a fortement chuté tant en euro qu'en dollars, accusant une baisse respective de 32% à 45%.

Cette dépréciation qui s'est accentué depuis 2015 et se poursuit en 2019 a amélioré la compétitivité des exportations algériennes, hors hydrocarbures et créer une protection à l'entrée face aux produits concurrents importés. Par contre, elle a aussi contribué à l'augmentation des coûts de production, notamment dans le secteur agricole et agro-alimentaire, via l'importation d'intrants agricoles (engrais, produits phytosanitaires, matériels...) et aggravé la facture alimentaire.

Dans la perspective de suivre l'évolution de l'environnement, l'Algérie comme tous les pays en développements a adopté depuis la création de sa monnaie qui est le Dinar, plusieurs politiques de change en passant par la fixité au flottement dirigé. Cette transition s'est faite dans le but d'améliorer la compétitivité extérieure et de stimuler la production nationale, afin de réaliser un équilibre macroéconomique interne et externe.

Dans ce cadre de réflexion, il nous est paru indispensable d'axer notre étude sur la compréhension de la politique de dévaluation de la monnaie et son impact sur les importations, en s'intéressant plus particulièrement au cas de l'Algérie. Ainsi, la dévaluation rentre en jeux pour freiner les importations et encourager les exportations. Nous essayerons de répondre à la problématique principale suivante :

**« Quelles sont les conséquences de la dévaluation de dinar algérien sur les importations ? »**

Pour essayer de répondre à cette problématique, nous avons jugé nécessaire de répondre aux questions secondaires suivantes :

1. Quel est l'impact de la dévaluation de la monnaie locale sur les entreprises (productrices et importatrices) ?
2. Quel est l'impact de la dévaluation sur la consommation et les consommateurs ?

Par ailleurs, les questions secondaires font interpeller les hypothèses secondaires ci-dessous :

H1 : la politique de dévaluation impact négativement les importations (l'importateur doit payer plus d'unités monétaires nationales contre une unité de devise).

H2 : l'importateur est parfaitement impacté du fait de la faiblesse de la production nationale.

### **Démarche méthodologique**

Dans la présente étude, nous adoptons deux façons d'études :

1. Etude documentaire qui est basée sur une démarche théorique en effectuant plusieurs lectures et recherches dans des ouvrages, revues, articles, mémoires et thèses sur le sujet, ainsi à des consultations des documents de la banque d'Algérie.
2. Etude de terrain mené au sein de la banque CPA, agence n°120, Tizi-Ouzou.

### **Plan de rédaction du mémoire**

Pour mener à bien notre travail, nous avons structuré notre travail en trois chapitres comme suit :

Dans le premier chapitre, nous abordons ; une approche théorique sur le système monétaire international et le taux de change.

Le deuxième chapitre, présentera une approche générale sur le dinar algérien et la politique de dévaluation.

Dans Le troisième et dernier chapitre, nous exposerons des cas traités au sein de la banque CPA, qui traite l'impact de la dévaluation du dinar algérien sur les importations.

## *Chapitre 01 :*

*Approche théorique sur le système  
monétaire international et le taux de  
change.*

## **Chapitre 01 : approche théorique sur le système monétaire international et le taux de change**

Tous les pays et individus du monde en besoins d'échanger des biens et services entre eux pour vivre est ils ne peuvent pas vivre en autarcie<sup>1</sup>. Ces différentes opérations consistent à échanger un bien contre un autre bien (le troc), ou un bien contre une contrepartie monétaire (prix du bien). C'est pour ce besoin la que la monnaie est apparu et crée. Sa création visée à éviter les limites du troc, car ce dernier nécessite une certaine coïncidence des besoins entre les différentes parties.

L'histoire humaine été marquée par différentes périodes et chaque période a été marquée différentes formes de monnaies ; le sel, la morue sèche, le cuir, puis ils se sont tourner vers les métaux ; le fer, l'argent puis l'or. L'utilisation de ces derniers étalons ont permis une certaine stabilité du système monétaire. Mais cela n'a pas duré longtemps puisque le problème de la détermination de la valeur d'une monnaie par rapport à une autre est apparu. C'est pour cette raison que le SMI a été créé, afin d'assurer une certaine stabilité dans les flux financiers qui existe entre les différents pays et instaure aussi les taux de changes a utilisés entre eux.

### **Section 01 : la monnaie et le système monétaire international**

#### **1/ l'essentiel sur la monnaie**

##### **1.1/ définition de la monnaie**

Le terme « monnaie » est généralement définit comme l'ensemble des moyens de paiement utilisés par les agents économiques qui leur permettent de réaliser et régler leur transaction commerciale. Elle est créée par un agent économique spécifique (la banque centrale), elle peut être utilisé dans un seul pays ou dans un ensemble de pays (exp : UE).

\*Selon A. Chaineau : « la monnaie est constituée par l'ensemble des moyens de paiement, c'est-à-dire, par l'ensemble des actifs acceptés partout, par tout le monde et en tout temps pour le règlement des dettes issues de l'échange. »<sup>2</sup>

Elle peut être sous (3) formes : la monnaie divisionnaire (la monnaie en pièces ; en métal),

---

<sup>1</sup> Autarcie : isolement économique et commercial d'un pays, qui n'échange pas avec le reste du monde. (Guide général du commerce international, édition Mehdi, p203)

<sup>2</sup> [http://www.cetice.université-paris-saclay.fr/auneg/economie\\_monetaire/SCO\\_0001/\\_course/Lecon\\_1.pdf](http://www.cetice.université-paris-saclay.fr/auneg/economie_monetaire/SCO_0001/_course/Lecon_1.pdf)

La monnaie fiduciaire (la monnaie en billets) et la monnaie scripturale (l'ensemble des dépôts à vue auprès des intermédiaires financiers, Elle circule entre les agents au moyen de chèques, de cartes bancaires, de virements). Il existe une nouvelle forme qui est apparue avec le développement technologique qui est : la crypto-monnaie ; la monnaie virtuelle).

### **1.2/ Les fonctions de la monnaie**

- unité de compte : elle permet d'exprimer la valeur (le prix) d'un bien ou service échanger sur un marché.

- intermédiaire de change : c'est l'intermédiaire qui permet d'acquérir un B/S.

-réserve de valeur : elle représente un actif qui contient le caractère de pouvoir la conserver toute en gardant sa valeur et peut être utilisé pour des décisions d'achats ou d'investissements.

## **2/le régime de change et le SMI**

### **2.1/ le régime de change**

#### **2.1.1/-définition du régime de change**

Il constitue un ensemble de règles qui permettent à un pays ou un ensemble de pays de déterminer les taux de changes à appliquer. Ce régime est inscrit à l'intérieur d'une politique de change. Il existe (2) catégories de régimes :

- le régime change fixe.

- le régime change flottant.

#### **2.1.2/ les types de régimes de change**

##### **A/ le régime de change fixe**

Dans ce régime le cours d'une devise est fixé par rapport à un étalon qui peut-être une monnaie ou un panier de monnaie, ce cours est appelé « cours pivot » (ou parité fixe). Il constitue le taux de change de référence. Une fourchette de fluctuation est autorisée autour de ce cours, mais s'il tente de sortir de cette fourchette, la banque centrale intervient pour le défendre en achetant ou vendant sa devise.

##### **Les avantages de ce régime**

-le risque de change est pratiquement inexistant, ce qui permet de réduire les couts des transactions internationales.

-le régime de change fixe encourage le commerce international et attire les investissements.

-il permet d'avoir un contrôle sur la valeur de sa monnaie (dévaluation, réévaluation).

-il permet à la BC d'avoir une meilleure visibilité économique.

#### **Les inconvénients :**

- La politique monétaire perd son autonomie, puisque l'Etat intervient sur le marché pour défendre sa monnaie.

-La BC doit disposer d'importantes réserves de change pour le CI.

- Il permet aux traders de spéculer sans risque.

-les taux de change peuvent être maintenus à des niveaux incompatibles avec les fondamentaux économiques.

#### **B/ le régime de change flottant**

Contrairement au premier, aucune intervention n'est prise au sujet du taux de change, puisqu'il évolue librement en fonction de l'offre et la demande des devises sur le marché. Parfois la BC intervient de façon coordonnée pour informer le marché des taux de changes souhaités.

#### **Les avantages de ce régime**

-la BC ne puise pas dans ses réserves de change.

-il permet de rééquilibrer la balance des paiements.

- la politique monétaire est plus indépendante et dépasse les limites du régime fixe.

#### **Les inconvénients**

-il peut conduire à une inflation générale.

-la fluctuation des taux de change peuvent être défavorable aux transactions et investissements internationaux.

-il peut avoir un désaccord entre le taux de change appliqué et la politique monétaire économique souhaité par le pays.

## **2.2/ le système monétaire international**

### **2.2.1/ définition**

C'est l'ensemble des règles, mécanismes et acteurs qui visent à organiser et contrôler les échanges de capitaux entre les différents pays. Il a vu le jour grâce aux accords de Bretton Woods en 1944.

### **2.2.2/ l'évolution du SMI**

Depuis sa création à nos jours le SMI<sup>3</sup> a connu une série d'événements qui représentent les différentes phases de son évolution :

#### **-phase 01 : de 1880-1914 : système de change fixe : l'étalon or**

Pendant cette période, l'or a été considéré comme monnaie internationale, puisque chaque pays devrait fixer pour sa monnaie une quantité d'or bien déterminée :

Exp : 1£ = 8130 gr d'or

1\$ = 0.888 gr d'or

1 FRF = 0160 gr d'or

#### **-phase 02 : 1914-1944 : entre les 2 guerres**

Durant cette période le système de change a connu plusieurs changements et déséquilibres, cela a résulté des différents désaccords économiques mondiaux, ainsi qu'à l'émergence des USA et de la force de sa devise. La crise de 1929 a aussi causé la concurrence entre l'or et le dollar américain. Par conséquent l'instabilité du SMI n'a fait que s'agrandir.

---

<sup>3</sup> Le système monétaire international (SMI) : ensemble des institutions qui permettent les transactions, notamment financières entre les nations. Il suppose un régime de change. Un mécanisme de rééquilibrage et un système de réserve (guide du commerce international, édition Mehdi, p 229)

### **-phase 03 :1944-1971 : système de change or**

Durant cette période le dollar américain s'est fait une place importante dans les transactions internationales, il est devenu un étalon au niveau mondial, car chaque pays voulant acheter de l'or doit convertir d'abord sa monnaie en dollar. Les parités de changes sont fixées mais avec une marge de fluctuation autorisée qui est de (+1% /-1%).

Mais entre les années 60 et 70 les USA ont connus un énorme déficit dans sa balance de paiement et cela a causé un excès de dollar en circulation. Par conséquent le dollar a perdu sa force, ajoutant à ça le stock d'or de la FED des USA devient insuffisant ce qui ne permet pas de garantir la convertibilité du dollar. Tout cela a poussé le président Nixon en 1971 de suspendre la convertibilité du dollar en or, mettant ainsi fin au système change fixe.

### **- phase 04 : de 1976 à nos jours : système change flottant**

Avec les accords conclus au Jamaïque en 1976, un nouveau système de change est instauré qui s'appelle : système de change flottant ou flexible, il permet aux états de fixer librement leur taux de change en fonction de l'offre et la demande de sa propre monnaie.

La situation actuelle du SMI est de plus en plus instable est la spéculation ne fait que s'amplifier conduisant à de nombreuses crises : crise du SME 92/93, crise mexicaine 1994, crise asiatique et russe en 1997.

## **Section 02 : le taux de change et le marché des changes**

### **1/le taux de change (TC)**

#### **1.1/ définition**

Il est défini comme étant le prix (le cours) déterminé par la confrontation des mouvements des capitaux. Il représente donc le prix de marché, et généralement il correspond au nombre d'unité de monnaie national qu'il faut vendre, pour acquérir une seule unité d'une monnaie étrangère et convertible (devises<sup>4</sup>).

---

<sup>4</sup> Devises : moyens de paiement libellés en monnaies étrangères convertibles (guide général du commerce international, édition Mehdi, p 213)

\*selon (MOKHTAR LAKEHAL ,2012) : « Le taux de change est un prix ; il mesure le prix d'une monnaie par rapport à une autre, il est donc au cœur des relations internationales ».

## **1.2/ les types de taux de change**

On distingue 2 types de taux de change : les taux de changes ; bilatéraux et effectifs :

### **1.2.1/les taux de changes bilatéraux**

On trouve 2 taux de change : le taux de change nominal et le taux de change réel :

#### **A/ le taux de change nominal (TCN)**

Il permet de mesurer le prix d'une monnaie étrangère en monnaie nationale. Il s'exprime à travers 2 façons :

- au certain :\_c'est le nombre d'unités d'une monnaie étrangère pour une unité de la monnaie nationale.
- à l'incertain :\_c'est le nombre d'unités d'une monnaie nationale, pour une unité de monnaie étrangère.

#### **B/le taux de change réel (TCR)**

Il représente une mesure synthétique des prix des B/S d'un pays par rapport à un autre pays ; c'est donc un indicateur de compétitivité-prix du pays.

$$\text{TCR} = (\text{TCN} * \text{Pe}) / \text{Pn}$$

Où:

**TCR** = Taux d'échange réel

**TCN** = Taux de change nominal

**Pe** = Prix dans le pays étranger

**Pn** = Prix nationaux

### 1.2.2/ les taux de changes effectifs

Ils correspondent à une mesure sommaire de l'évolution des taux de changes d'un pays vis-à-vis de ses partenaires commerciaux. Cet indicateur permet d'interpréter la compétitivité des prix d'un pays, puisque cet indicateur permet à des pays d'accroître leur capacité de productivité, et stimuler leur innovation et améliorer leur niveau de vie. On distingue généralement 2 types de taux :

#### A/ le taux de change effectif nominal (TCEN)

Il est défini comme étant la moyenne géométrique pondérée des taux de changes bilatéraux nominaux d'une monnaie vis-à-vis des différentes devises. Pour calculer TCEN de la monnaie du pays j.

$$TCEN_j = \pi_i^n = 1 \left( \frac{e_t^i}{e_0^i} \right)^{\alpha_i} \text{ avec } \sum \alpha_i = 1$$

Avec :

n : Pays partenaires/concurrents

$e_t^i$  : Taux de change de la monnaie du pays de référence j vis-à-vis de la devise du pays i à l'instant t (nombre d'unités de monnaie du pays j pour une unité de devise du pays i)

$e_0^i$  : Taux de change de la monnaie du pays j vis-à-vis de la devise du pays i pour l'année de base.

$\alpha_i$  : Pondération du taux de change bilatéral de la monnaie du pays j vis-à-vis de la devise du pays i

**N.B : ce taux de change ne peut pas refléter l'évolution de la compétitivité- prix d'une économie, puisqu'il ne prend pas en compte l'évolution de ses prix intérieurs par rapport à ses partenaires commerciaux**

## **B/ le taux de change effectif réel (TCER)**

Ce taux prend en compte l'évolution nominale de la monnaie par rapport aux autres monnaies et aussi de l'évolution des prix locaux dans les pays commerciaux partenaires.

Sa formule est la suivante :

$$TCER_j = \pi(R_i)^{x_i}$$

Où :

$R_i$  : est le taux de change bilatéral réel défini par  $R_i = \left(\frac{P_i}{P_j}\right)$

$E_i$  : est l'indice du taux de change bilatéral nominal

$P_i$  : (respectivement  $P_j$ ) est l'indice de prix du pays  $i$  (respectivement du pays  $j$ ).

## **2 / le marché des changes (FOREX)**

### **2.1/ définition**

C'est le lieu où s'échangent les monnaies des différents pays. La valeur d'une devise par rapport à une autre est appelé : taux de change et il est déterminé selon l'offre et la demande d'une devise. Ce marché est fictif.

#### **Ses caractéristiques :**

- il ne contient pas de frontière ni de localisation géographique bien précise.
- il forme un seul marché dans le monde.
- les échanges de devises se font au même temps sur toutes les places financières la planète (New-York, Londres, Tokyo...)
- il fonctionne en continu grâce au développement des ntic
- la confrontation de l'offre et demande de devise n'est pas obligatoirement physique.

Les offreurs de devises	Les demandeurs de devises
<ul style="list-style-type: none"> <li>-les exportateurs de B/S.</li> <li>-prêteurs de devises.</li> <li>-touristes étrangers qui viennent au pays.</li> <li>-investisseurs qui rapatrient des fonds de leur investissement hors du pays.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Importateurs de B/S.</li> <li>-emprunteurs de devises.</li> <li>- résidents qui vont à l'étranger.</li> <li>- des investisseurs qui s'installent à l'étranger.</li> </ul>

## 2.2/ les intervenants sur le marché des changes

**-les banques commerciales** : elles interviennent pour leur compte ou pour celui de leurs clients. Elles ont le rôle de teneurs de marché.

**-les banques centrales** : elles interviennent dans un double but : satisfaire sa clientèle (trésor, les BC étrangères...) / contrôle et défendre la valeur de sa monnaie.

**-les courtiers** : sont des agents qui facilitent les transactions d'échange, ils ont un accès téléphonique instantané à travers le monde.

**- les investisseurs institutionnels (spéculateurs)** : ils profitent des mouvements d'une monnaie pour faire des profits (c'est ce qu'on n'appelle ; la spéculation).

## 2.3/les déterminants des taux de change

-le rythme de la croissance économique d'un pays influence sur les taux de changes. (Plus une économie est croissante, plus la monnaie nationale sera demandée et plus elle sera appréciée sur le marché)

-le taux d'inflation influence aussi sur les taux de changes. (Plus le taux d'inflation est élevé plus la valeur de la monnaie baisse donc le taux de change baisse.)

- plus un pays à un déficit extérieur, plus la valeur de sa monnaie national baisse.

### **Section 03 : les théories du taux de change**

Pour déterminer le TC il existe 2 approches : approche réelle et approche financière de change :

#### **1/ l'approche réelle de change**

Elle se constitue de 2 théories :

##### **A/ la théorie de la parité du pouvoir d'achat (P.P.A)**

Cette théorie avait occupé une grande place dans l'analyse des économies « classiques » et la première présentation complète de cette théorie a été présentée par le suédois GUSTAV CASSEL, qui avait détaillé le principe de la P.P.A dans 2 de ses articles en 1916 et 1918.

Elle repose sur l'idée qu'une unité monétaire quelconque doit pouvoir être échangée contre la même quantité de bien quel que soit le pays où s'effectue l'échange. De là nous dirons que le TC est le prix relatif de (2) biens, exemple : pour que cette théorie se confirme ; un bien qui vaut 2 £ à Londres, doit se vendre au même prix quel que soit l'endroit de la transaction.

Nous distinguons (2) versions dans cette théorie :

##### **a.1/version absolue**

Représente la version la plus simple de cette approche, puisque la PPA implique que le TC doit être fixé à un cours qui permet d'assurer l'égalité et l'équilibre entre les prix domestiques et étrangers, autrement dit (1) unité de monnaie domestique permet d'acheter la même quantité de B/S dans le pays domestique et dans les pays étrangers.

$$E_t^{\text{abs}} = \frac{P^*}{P}$$

$E^{\text{abs}}$  : le taux de change nominal de PPA.

$P^*$  : le niveau de prix du pays d'origine

$P$  : le niveau de prix du pays étranger.

### **a.2/ version relative**

Cette version contrairement à la précédente, elle implique que le TC peut varier par rapport à la période de base est égale à la variation des prix, et le TC n'est pas obligé d'être égale au rapport des indices prix à un instant donné. Puisque l'évolution du TC suit le différentiel d'inflation (étranger et domestique), si l'écart entre les 2 taux d'inflation est positif, la monnaie domestique doit s'apprécier du même pourcentage, c.à.d. ; elle s'échange contre un plus grand nombre d'unités de devises. Ce gain de valeur permet de compenser la hausse moins rapide des prix domestiques par rapport aux prix étrangers.

$$E^{rel} = E_t^{abs} \frac{P^*}{P}$$

### **Les critiques de la théorie de la PPA**

- la loi du prix n'est confirmée que de manière approximative, car le marché contient de nombreuses imperfections (coûts de transport, droits de douanes, décalage temporel...)
- la version relative de la PPA ne peut pas être confirmée, vu les différentes perturbations et chocs monétaires qui influencent directement sur les prix relatifs et le TCR.
- l'économiste « Aftalion » a critiqué l'idée de cette théorie que le TC est déterminé en fonction des prix intérieurs et des prix extérieurs. Autrement les prix dépendent du taux de change. Or pour lui c'est toute à fait l'inverse, puisque pour lui c'est le taux de change qui influence l'appréciation ou la dépréciation d'une monnaie. Par conséquent, cette critique pose le problème de la causalité qui existe entre les prix et le taux de change.

### **B/ la théorie de la balance des paiements**

Selon cette théorie, un déficit ou un excédent du solde de la balance commerciale ou du Compte des transactions courantes se traduit par une dépréciation ou une dévaluation de la monnaie nationale, ainsi un déséquilibre sur la demande de l'offre de devise étrangère.

- Déficit = la valeur de la monnaie s'élève.
- Excédent = la valeur de la monnaie se diminue.

## **2/ l'approche financière**

Elle se constitue de 3 éléments : la théorie de la parité des taux d'intérêts, le taux d'inflation et le modèle du choix de portefeuille.

### **A/ la théorie de la parité des taux d'intérêts (TPTI)**

L'idée de cette théorie a été initiée par JOHN.M. KEYNES en 1923, puisque selon lui c'est une théorie ou l'évolution du TC entre 2 devises s'ajuster en fonction du différentiel de leur taux d'intérêts. Elle constitue l'un des pivots principaux de la théorie de l'équilibre des marchés financiers, vu qu'elle permet de réaliser un certain équilibre au sein des marchés de changes, cela en permettant à tous les dépôts bancaires dans les différentes devises d'offrir le même taux de rentabilité anticipée

#### **Prenons un exemple ;**

On souhaite investir 10 000€ sur les devises dans un horizon d'un an. Et on hésite entre investir sur l'Euro ou le Dollar. Admettons que l'EUR/USD cote 1.10 et que le taux d'intérêt court terme de l'USD soit de 1% et de 0.5% pour l'EUR.

Si on parle en terme de rémunération pure, il est préférable d'acheter de l'USD étant donné qu'il nous rapporte plus qu'un placement en Euro (1% contre 0.5% de rémunération).. Toutefois, nous devons prendre en compte le fait que le taux de change de l'EUR/USD va évoluer durant la durée de notre placement. Nous anticipons alors un taux de change de 1.05 dans un an (à l'issue de notre placement).

On distingue 2 sortes de PTI :

#### **a.1/ la parité de taux d'intérêt couverte (PTIC)**

La parité de taux d'intérêt est dit couverte, lorsqu'une opération d'investissement sur une devise est parfaitement couverte contre le risque de change, autrement dit une opération d'arbitrage pourrait se faire par le biais des contrats à terme. Cette option permet aux opérateurs d'avoir une meilleure rentabilité sur leur placement.

Par exemple, ; les bons du Trésor australien offrent un taux d'intérêt annuel de 1,75 %, tandis que les bons du Trésor américain offrent un taux d'intérêt annuel de 0,5 %. Si un

investisseur aux États-Unis cherche à profiter des taux d'intérêt en Australie, il devra convertir ses dollars américains en dollars australiens pour acheter les bons du Trésor.

Par la suite, l'investisseur devra vendre un contrat à terme d'un an sur le dollar australien. Toutefois, en vertu de la parité de taux d'intérêt couverte, l'opération n'aurait qu'un rendement de 0,5 %.

#### **a.2/ la parité de taux d'intérêt non couverte (PTINC)**

Dans cette théorie les opérateurs cherchent à réaliser des gains, mais sans recours au marché de change à terme pour se couvrir contre les risques de change. Le rendement sur l'investissement en monnaie nationale est certain, alors que celui en devise étrangère est incertain.

#### **Limites de la PTI**

La parité des taux d'intérêt a été critiquée en raison des hypothèses qui l'accompagnent, par exemple :

La PTI couverte suppose qu'il existe une disponibilité infinie de fonds qui peuvent être utilisés pour l'arbitrage de devises, ce qui n'est évidemment pas réaliste.

Lorsque les contrats à terme ne sont pas disponibles à des fins de couverture, la parité des taux d'intérêt non couverte n'a pas tendance à se maintenir dans le monde réel.

#### **B/ le taux d'inflation**

L'inflation est l'augmentation durable de la moyenne des prix. Si l'inflation est forte, la valeur de la monnaie baisse et si l'inflation faible, la valeur de la monnaie s'élève.

Donc :

- Si l'inflation est faible dans un pays par rapport aux autres, son taux de change s'appréciera.
- Si l'inflation est forte dans un pays par rapport aux autres, son taux de change se dépréciera.

## **C/ le modèle du choix de portefeuille**

L'idée de ce modèle a été initiée par 2 grands économistes ; TOBIN et MARKOWITZ, au cours des années 50. Cette théorie a été définie comme le processus de sélection de titres pour créer le portefeuille le plus efficient possible, c.à.d. ; qui possède une rentabilité maximale pour un niveau de risque minimal. Ce modèle indique que le taux de change réel est déterminé par l'offre et la demande d'actif sur le marché financier, c'est le prix relatif de tous les actifs. Il considère que les agents détiennent une gamme importante d'actif. Le taux de change est le prix auquel les agents acceptent de détenir l'ensemble des actifs.

L'objet de ce chapitre était de présenter les différents concepts et définitions du taux de change, qui sont essentiels pour réaliser l'objectif principal de notre recherche. Et avec le développement des échanges des biens et services, ainsi que l'accroissement des mouvements des capitaux entre les différents pays, le SMI a connu de nombreuses transformations ; organisées d'abord autour de l'étalon-or puis de l'étalon de change-or, et de système de Bretton Woods pour arriver au système actuel. Habituellement on distingue deux types de régime de change ; changes fixes et changes flexibles.

Chaque pays a sa propre monnaie et puisque ces monnaies sont hétérogènes, toutes transactions commerciales ou financières réalisées entre les différents pays, donnent lieu à des opérations de changes. Ces opérations de conversion sont réalisées sur le marché de change appelé « FOREX ». Il s'agit d'un marché international qui fonctionne en continu, où une monnaie nationale peut être échangée contre une autre monnaie (devise). Le prix de l'échange représente le taux de change, il correspond à la valeur spécifique de la monnaie nationale en fonction d'une devise étrangère, on peut l'appeler aussi « monnaie de référence ».

**Chapitre 02 :**

**Approche générale sur le dinar algérien  
et la politique de dévaluation**

## **Chapitre 02 : approche générale sur le dinar algérien et la politique de dévaluation**

Depuis 1962, l'Algérie a connu plusieurs changements et développements dans son économie en général et dans son régime de change en particulier.

En effet, l'Algérie a été rattachée à la zone franc, donc elle a connu une phase d'ancrage à une devise (au franc français), puis celle d'un ancrage à un panier de devise, tous cela jusqu'à 1944. De là le régime de change algérien est passé de fixe à flexible dirigé. Et entre ces deux régimes, le taux de change a connu beaucoup d'instabilité et cela est le résultat des fluctuations de la monnaie nationale. Pour qu'au final, instaurer un marché interbancaire de change sur lequel la valeur du dinar algérien est déterminé par l'offre et la demande des devises des différents partenaires.

### **Section 01 : généralité sur le dinar algérien et la politique de change en Algérie**

#### **1/ la création et l'évolution du dinar algérien**

La monnaie est un instrument indispensable pour les activités économiques en particulier et pour la vie en société en général. Elle est au centre de la vie économique et sociale d'un pays.

Après l'indépendance de l'Algérie, elle se devait d'avoir sa propre monnaie pour marquer sa souveraineté. Au début de son indépendance, le franc, pour des raisons exclusivement matérielles, a continué à avoir cours et à être utilisé en tant que monnaie de compte et monnaie de paiement.

C'est qu'en avril 1964 que le dinar algérien (DA), monnaie nationale, a été créé et s'est substitué au franc. Il a été institué par la loi du 10 avril 1964 et sa valeur a été définie par un poids d'or de 180 mg. Les deux guerres mondiales ont souligné la fin du système de change à étalon or, c.à.d. que l'or ne servait plus de référence pour échanger les monnaies. Et à partir de 1944, avec les accords de Bretton Woods, seul le dollar américain a été échangé contre l'or au prix fixe de 35 dollars pour une once d'or. Mais très vite en 1971, le président Nixon a supprimé cette possibilité. Au départ, le dinar avait la même parité que le franc français et par rapport au dollar, un dollar valait 4.93 da.

La création de la monnaie s'est faite dans le cadre d'une opération qui avait mis en relation plusieurs services. Les agences bancaires, les bureaux de poste et les trésoreries ont été

mobilisés pour procéder en même temps que les agences de la banque centrale, à l'échange des billets libellés en franc contre les nouveaux billets libellés en dinar, et ce à travers tout le territoire national. Et pour que la banque centrale, puisse exercer convenablement ses fonctions, elle doit disposer en plus d'un cadre légal et réglementaire clair et précis, d'un réseau d'agences, des effectifs qualifiés et intègres et des moyens matériels appropriés. L'impression des billets et la frappe des pièces de monnaie métallique nécessitent l'existence d'équipements spéciaux.

L'ancienne banque de l'Algérie possédait une imprimerie, mais à l'indépendance elle était à l'arrêt. Très vite l'imprimerie a été remise en marche, ce qui a permis d'imprimer en 1964 une partie des premiers billets libellés en dinar algérien. Compte tenu de la quantité à produire et dans des délais rapides, l'autre partie des billets a été commandée à l'étranger.

Il est en effet important que l'ensemble des billets de banque et des pièces de monnaie soit produit dans le pays pour des raisons de sécurité notamment, et pour ne pas dépendre dans ce domaine entièrement de l'étranger.

Il faut préciser que la création et la bonne gestion de la monnaie, n'est pas seulement l'affaire de la BC, car celle-ci ne peut pas produire des effets positifs sans un environnement favorable ainsi qu'un soutien des autres opérateurs économiques (l'Etat, les entreprises, les institutions et les ménages). Car si l'Etat mène une politique économique incohérente ; par une gestion budgétaire laxiste, une multiplication des subventions, la monnaie finira par se déprécier.

C'est ce qui nous est arrivé en 2012 lorsque le taux de l'indice national des prix à la consommation a atteint 9.7%. De même, si les banques commerciales accordent des crédits de complaisance qui ne seront pas remboursés, ou qu'elles financent des opérations douteuses. Ou Lorsque les importateurs achètent des produits de bas de gamme et bon marché et les revendent à des prix élevés. Ces quelques exemples montrent l'impact produit sur le dinar, et par conséquent ce qui a sa dépréciation. C'est dans des cas pareils qu'intervient la banque centrale, pour limiter et réparer les dégâts provoqués sur la monnaie nationale.

Le risque d'effondrement d'une monnaie nationale existe toujours et menace plus particulièrement les pays dont l'économie est fragile et vulnérable et dont la gestion monétaire

est pleine de risques. Par conséquent, la monnaie peut être un facteur de prospérité comme elle peut être à l'origine de plusieurs catastrophes et crises. Ce phénomène s'appelle « la dévaluation » ; ce terme désigne la perte de valeur qu'enregistre la monnaie nationale par rapport aux monnaies étrangères.

En vue de la détérioration de la situation économique et financière du pays du fait de la chute du prix du pétrole, le dinar a subi une importante dévaluation. En effet, la BC a indiqué dans son bulletin de conjoncture de septembre 2015, que le cours moyen du dinar s'est déprécié par rapport au dollar de 22 % au premier semestre 2015 comparativement à la même période de 2014. le taux de change du dollar par rapport au dinar est passé de 79.27 da fin juin 2014 à 99.02 da fin juin 2015 et à 110.40da fin mai 2016. La dévaluation du dinar par rapport au dollar à cette dernière date s'est élevé donc à environ 40% en comparaison avec son taux de fin juin 2014.

Quoi qu'il en soit, cette dépréciation du dinar est en train de provoquer une amputation du pouvoir d'achat de la population et de créer des difficultés aux entreprises, étant donné la dépendance commerciale de l'Algérie vis-à-vis de l'étranger.

Les problèmes engendrés par la dépréciation du dinar se présentent sous une forme aggravée parce que les investissements productifs destinés à accroître et à diversifier la production nationale sont insuffisants et parce que les entrepreneurs ont recours à des solutions de facilité en se limitant à transformer des intrants importés. D'autres conséquences de la dévaluation du dinar est la flambée des taux de change de l'euro et du dollar au marché parallèle des devises, flambée qui est signe d'une accélération de la fuite de capitaux vers l'étranger. Le risque le plus grave est de voir la population perdre confiance dans la monnaie, ce qui peut donner naissance à des comportements irrationnels susceptibles de causer des préjudices importants.

La politique de change adopter par la BC permet d'éviter qu'il y ait un décalage prononcé entre la situation économique et la valeur de la monnaie nationale. Elle utilise pour déterminer le ciblage du taux de change effectif réel du dinar à son niveau d'équilibre, l'une des trois méthodes proposées par le groupe du FMI. Pour elle, il n'est pas question d'obéir à la lettre à cette formule et de la considérer comme une règle infaillible.

Cette formule de calcul, pourrait être plus ou moins valable pour une économie qui évolue dans des conditions normales, et dispose de produits de qualité qui peuvent substituer aux importations et être exportés. Ce qui n'est pas le cas de l'Algérie, qui est fortement

dépendante des importations et où l'informel occupe une place prépondérante et les trafics de tous genres sont également rependus.

Il est essentiel que la banque centrale prend en considération les informations tirées des expériences passées qui montrent que la dévaluation de la monnaie nationale n'a jamais produit dans notre pays les effets positifs escomptés.

Le dinar algérien a vécu, une situation de stabilité qui s'étend de 1964 à 1986. Sa valeur qui était lors de sa création de 4.93DA par rapport au dollar a varié par rapport à celui-ci entre 3.83da et 5.02da. Ces variations sont la conséquence des fluctuations des devises qui constituent le panier qui sert à son calcul. Cette stabilité a permis d'alléger les coûts des équipements importés notamment durant les années 1970 pour les installations industrielles et pour les besoins des autres secteurs.

Ce qu'on a comme surévaluation du dinar n'a rien à voir avec l'inefficience de l'économie. Bien au contraire elle a contribué selon les experts du Fmi, à créer une situation d'inflation. La dépréciation a été relativement lente jusqu'à la fin de 1989.

Ce n'est qu'au début de 1991, que la première dévaluation du dinar est intervenue dans le cadre d'un accord de confirmation par le Fmi. Le taux de change du dollar par rapport au dinar est passé de 12.19 da fin décembre 1990 à 16.60 da fin février 1991, soit une perte de valeur de 36 %. D'autres mesures ont été prises en vue d'instaurer une économie de marché afin de sortir le pays de cette situation stagnante à travers la relance des activités économiques sur de nouvelles bases. Mais la situation ne s'est améliorée pour autant, car sa dégradation a obligé les autorités à faire de nouveau appel au Fmi en 1994. Celui-ci a commencé à son habitude, par imposer une nouvelle dévaluation d'environ 50% qui a été effectuée en deux phases :

Tout d'abord le taux de change du dollar par rapport au dinar a été porté à 36 da en mars-avril 1994, puis à 41 da fin septembre. Ensuite un régime de change flexible a été mis en place et a favorisé la poursuite de la dévaluation du dinar jusqu'à ce que en 2000, un dollar valait 75.26 da, soit 16 fois plus que ce qu'il valait en 1986(4.70da). Concernant les réformes qui étaient prévues dans le programme d'ajustement structurel (PAS), elles tendaient à libéraliser davantage l'économie, à l'assainir et la renforcer. Toutes ces mesures n'ont pas permis de réaliser les aspects positifs espérés qui auraient contribué à relancer les activités économiques sur des bases solides et à créer de manière durable des richesses et procurer des emplois.

<i>années</i>	<i>USD/DA</i>
1994	40.75
1995	50.58
1996	56.49
1997	58.17
1998	59.41
1999	68.01
2000	75.26
2001	77.2647
2002	79.6850
2003	77.3683
2004	72.0653
2005	73.3669
2006	72.6459
2007	69.3644
2008	64.5810
2009	72.6467
2010	74.3199
2011	72.8537
2012	77.8537
2013	79.3809
2014	80.56
2015	100.46
2016	109.47
2017	110.96
2018	116.62
2019	119.36

*Source : statistique banque d'Algérie*

La situation financière du pays c'est redresser à partir de l'an 2000 et cela est le résultat de la hausse du prix du pétrole. Mais aussi la banque centrale a mené une politique de change et une politique monétaire prudentes dans le but de maintenir une relative stabilité du dinar.

L'Algérie a besoin d'une manière urgente et vitale pour mettre fin à la situation de fragilité et vulnérabilité qui découle de sa forte dépendance des hydrocarbures et des importations. Les

changements positifs peuvent se réaliser qu'avec la stabilité de la monnaie nationale sur le plan interne et externe, et cette mission est assurée par la banque centrale. Cette stabilité est indispensable en vue d'accroître et diversifier la production nationale. Il est important aussi que les pouvoirs publics prennent des mesures adéquates pour empêcher que la dégradation de la situation financière et économique continue et serve de raison pour justifier de nouvelles baisses de la valeur du dinar.

## **2/ la convertibilité du dinar algérien**

La convertibilité d'une monnaie est la possibilité de l'échanger librement contre d'autres monnaies. Le change s'effectue ainsi sans restrictions et sert à la fois à importer des biens et services et à transférer des capitaux à l'étranger. Ces transferts peuvent être destinés à des investissements ou d'autres opérations.

Parmi ces avantages ; elle permet aux entreprises et aux ménages d'exercer leur activité avec l'extérieur sans contraintes. Il faut préciser que dans le cadre de la convertibilité, le change de la monnaie nationale contre les monnaies étrangères se fait au taux officiel. Mais dans le cas où cet échange se fait de manière frauduleuse c.à.d. L'opération se fait au taux de change du marché parallèle des devises cela indique l'absence de convertibilité.

La non-convertibilité est due à l'existence du contrôle des changes accompagnés du contrôle du commerce extérieur. Ces contrôles sont généralement pratiqués par les pays qui souffrent d'une insuffisance de ressources en devises. Ils le font dans le but d'éviter les déséquilibres de la balance de paiement et l'épuisement des réserves de change.

En Algérie, la monnaie était convertible les premiers mois de l'indépendance. Car le franc a continué d'avoir provisoirement cours et il était échangé contre le franc français. En octobre 1963, ce régime a pris fin avec l'introduction du contrôle des changes et cela dans le but d'arrêter la fuite de capitaux. Car selon les rapports du Fmi<sup>5</sup>, 1257.8 millions de dollars avaient été transférés en dehors du pays en 1961 et 1454.7 millions de dollars en 1962. Ces montants étaient élevés pour l'époque. Outre le contrôle des changes, d'autres mesures dont certaines étaient relatives au contrôle des importations et cela dans le but de protéger la balance de paiement et la diversification des relations commerciales.

---

<sup>5</sup> Fond monétaire international (FMI) : institution internationale qui accorde des prêts aux pays qui ont des difficultés à équilibrer leurs échanges extérieurs. (Guide du commerce international, édition Mehdi, p 216)

Le contrôle des changes s'étaient renforcés au fur et à mesure durant les années 1970 et 1980. Différentes dispositions avaient été mis en place ; l'obligation de rapatrier la totalité des recettes d'exportations (les compagnies pétrolières devaient rapatrier 50% au début mais par la suite 100%), la centralisation des réserves de change au niveau de la banque centrale, la nécessité d'obtenir une licence pour importer...

L'option du renforcement des contrôles avait été retenue parce que les ressources en devises, malgré le recours aux crédits extérieurs, restaient insuffisantes pour couvrir l'ensemble des besoins d'importation et de transfert. Le résultat global de la balance de paiement était souvent négatif durant les trois décades. C'est pour toutes ces raisons, que la question de la convertibilité du dinar n'avait pas été envisagée par les autorités.

Ce n'est qu'en avril 1991, lors de la signature de « l'accord de confirmation » avec le Fmi que la question de la convertibilité du dinar a été abordée. En effet, le directeur général de cette institution avait indiqué dans cette accord que les politiques économiques et financières que le gouvernement algérien entend mettre en œuvre en 1991 : « visent à accélérer la réforme profonde de l'économie nationale, en vue de parvenir pleinement à une véritable économie de marché fondée sur une monnaie stable et convertible ».

La convertibilité courante du dinar devait être mise en place en février 1992. Mais malheureusement cette accord n'a pas pu être mené à son terme et cela suite au changement du gouvernement. Dans tous les cas, il aurait été très difficile d'appliquer à l'époque la convertibilité courante du dinar compte tenu de la situation économique et financière du pays. La dette extérieure était très élevée, 26.7 milliards de dollars et de 27 milliards de dollars en 1990 et 1991.

Par la suite, l'aggravation de la crise économique et financière avait contraint les autorités du pays à faire appel de nouveau au Fmi en 1994 et à accepter les conditions liées au PAS et de rééchelonné sa dette extérieure. A la suite de l'acceptation par l'Algérie en 1997 des obligations imposées par le Fmi, les importations des biens et services se font sans aucune restriction. Le paiement des dépenses d'éducation et de santé à l'étranger s'effectue par l'intermédiaire des banques commerciales, dans les limites d'un plafond et sur présentation de justification. C'est l'importation des biens et services qui est plus favorisée par la convertibilité courante du dinar, puisque toute entreprise qui dispose d'un registre de

commerce autorisant l'import, peut en toute liberté et sans aucune limitation de transfert à l'étranger les montants nécessaires pour couvrir ses importations.

Plusieurs objectifs devaient être atteints à travers la convertibilité du dinar parmi eux ; il a permis de mettre fin aux pénuries des marchandises dont la population avait beaucoup souffert. D'autres objectifs n'ont pas été réalisés ; attirer les capitaux étrangers, la disparition du marché parallèle des devises, l'intégration de l'Algérie dans le commerce mondial.

Certes, il ne fallait pas s'attendre à ce que la convertibilité courante du dinar règle tous les problèmes, mais elle devait contribuer à engager le pays dans la voie de la croissance et du développement, fondée sur la création des richesses par l'ensemble des secteurs. Mais cela est loin d'être le cas, cependant la convertibilité du dinar a été maintenue à la fin des années 1990 malgré la fragilité de la situation économique du pays. Ce maintien a été possible parce que les importations ne se sont pas accrues (8.130 milliards de dollars en 1997 et 8.96 milliards de dollars en 1999). Cette stagnation est due à la baisse du pouvoir d'achat du fait des fortes dévaluations du dinar ainsi de la faiblesse de l'activité économique. La convertibilité du dinar a continué à être appliqué grâce à l'augmentation du prix du baril de pétrole qui est passé de 12.94 dollars en 1998 à 28.50 dollar en 2000 et a poursuivi sa progression pour atteindre 100 dollars en 2008 et 113 dollars en 2013. Et il a suivi un accroissement considérable des recettes en devises provenant des exportations des hydrocarbures (77.190 milliards de dollars en 2008 et 70.580 milliards de dollars en 2012.)

Mais l'abondance des ressources financières, à engendrer une explosion des importations des biens et services, car de 11.70 milliards de dollars en 2000 ont atteint 50.79 milliards de dollars en 2010 puis 71.380 milliards de dollars en 2014. De la sorte le marché a été inondé de marchandises d'origines étrangères et dont une grande partie est constituée de produits de bas de gamme, de contrefaçon...cette situation a provoqué la disparition d'un grand nombre d'entreprises publiques et privées dans tous les secteurs. D'un autre côté, l'augmentation des importations s'est accompagnée de la multiplication des pratiques frauduleuses ; certains importateurs surfacturent leur importation, des fausses importations, des évasions fiscale...

Ces fraudes sont à l'origine des fuites de capitaux qui sont placés et investis dans des pays étrangers et une partie est rapatriée pour être écoulés dans le marché parallèle des devises.

La situation qu'a vécue le pays durant cette période, rend la possibilité d'instaurer la convertibilité totale du dinar très difficile, sachant que celle-ci va permettre de plus en plus la liberté de transfert des biens et services mais aussi de capitaux. Son instauration devient de

plus en plus difficile vu la fragilité de l'économie nationale suite à la baisse du prix du baril du pétrole au second semestre de 2014.

### **3/les causes et conséquences de la dévaluation du dinar algérien**

#### **3.1/ les causes**

Pour le cas de l'Algérie, beaucoup de causes ont fait l'objet d'une surévaluation du dinar, parmi

Lesquelles on peut citer :

- Un pays endetté comme l'Algérie, dont les dettes dépassent les réserves de change, il était obligé de dévaluer sa monnaie.
- La baisse du dinar est principalement due à la baisse du prix des hydrocarbures, qui est le déterminant le plus important de la valeur de la monnaie nationale. Cette baisse s'est traduite par une perte de nos revenus en devises, ce qui a poussé l'Etat algérien à dévaluer sa monnaie pour avoir une plus grande quantité afin de financer le budget national.
- L'écart entre les importations et les exportations. En fait lors de l'importation plus que les exportations, la balance commerciale est déséquilibrée. Afin de corriger ce déséquilibre, l'autorité monétaire intervient dans la politique de change en dévaluant le dinar Algérien pour rendre les produits importés plus chers pour diminuer la demande des biens étrangers.
- L'existence d'un marché des changes parallèle. En effet, la banque centrale tente de rapprocher le taux de change officiel du dinar du taux de change parallèle afin d'absorber la monnaie détenue par les algériens.
- La dévaluation de la monnaie est due aux entrées et sorties des devises. La forte demande de devises étrangères par les citoyens comme ; les touristes, les patients traités à l'étranger, les étudiants à l'étranger... incite la banque centrale d'Alger à dévaluer le dinar.<sup>6</sup>

#### **3.2/ les conséquences**

##### **Sur le plan international**

---

<sup>6</sup> MAKHMOUKHEN. K et KADRI.Y, « l'impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises importatrices en Algérie » mémoire de Master en finance et commerce international, université Bejaia, 2015-2016.

- Concernant les importations, lorsque la monnaie nationale se déprécie, le prix des biens étrangers en monnaie locale augmente, ce qui engendre une diminution de la demande sur les produits étrangers, et donc les importations baissent.

- Concernant les exportations, la dépréciation de la monnaie nationale, favorise le produit national destiné à l'exportation de par sa compétitivité en matière de prix, car il devient moins élevé par rapport aux produits concurrents. Ceci attribuera au produit national un avantage de prix.<sup>7</sup>

### **L'inflation une conséquence de la dévaluation**

La variation du taux de change vers une tendance de dépréciation de la monnaie nationale engendre une inflation. Ainsi la baisse de la valeur du dinar algérien va engendrer une inflation traduite par la hausse des prix des biens étrangers (importés) d'une façon directe, et la hausse également des produits locaux d'une façon indirecte, par le biais de l'augmentation des coûts des biens intermédiaires ou matières premières importées nécessaires à la production du bien local. C'est ainsi que les producteurs et les détaillants, en raison de la dévaluation du dinar, subissent la hausse des coûts.

### **Les conséquences de la dévaluation du dinar sur les prix à la consommation**

Pour les biens de consommation importés en l'Etat et sans transformation industrielle (sans valeur ajouté endogène), leur participation productive à l'économie nationale est nulle. Le marché des importations représente 70% de la consommation nationale. Le prix de ces importations gonfle, l'inflation est présente à tous les niveaux et stades de la consommation. Cette dévaluation est un levier de hausse des prix. Les opérateurs qui, à défaut de baisser leurs marges et leurs profits augmentent leurs prix. Il s'agit de la théorie de l'homo économique ou consommateur rationnel, il y aurait une baisse de la consommation suite à une hausse des prix. Le paradoxe, c'est que la consommation continue à progresser car ces importations sont incompressibles, et c'est le consommateur final qui paie les effets de cette inflation importée. La chute du pouvoir d'achat du consommateur et la perte de valeur de la monnaie nationale est une caractéristique constante de l'économie nationale.<sup>8</sup>

---

<sup>7</sup> DENNOUNI Abdelmadjid, "les causes et les conséquences de la dévaluation en Algérie », cahier de cread n° 43, 1er trimestre 1998, pages 111-115.

<sup>8</sup> BOUKERROU.F et DJAALAB.S, Balance des paiements, taux de change et dévaluation de la monnaie en Algérie, revue n°40,2013

## **Conséquences de la dévaluation du dinar sur les entreprises**

La dévaluation du dinar affecte les entreprises sur le plan commercial et financier. Sachant que la majorité des entreprises algériennes nécessitent l'importance des équipements et matières premières indispensables pour leurs productions, dans les coûts ne seront du moindre bas, verront le coût de revient s'élever, et donc les prix de vente augmenter, ce qui est un facteur désavantageux pour l'entreprise. Des variations de prix de ventes à la hausse, engendrent une réduction de la demande et par conséquent une baisse du chiffre d'affaire. Ce dernier peut affecter la part de marché de l'entreprise par la perte de son niveau de compétitivité due à la hausse des prix de vente.

Sur le plan financier, en raison de la dévaluation du dinar, les entreprises verront leur couverture en dinars de leurs opérations d'importation augmenter. Ils devront puiser dans leur trésorerie ou augmenter leurs dettes.<sup>9</sup>

### **Section 02 : la politique de la dévaluation**

#### **1/ définition et formes de la dévaluation**

##### **1.1/ définition**

La dévaluation est la réduction volontaire de la valeur d'une monnaie par les autorités monétaires d'un pays. Elle se traduit par une diminution du taux de change par rapport à une monnaie de référence. Ou autrement dit ; c'est un acte officiel de réduction du taux de change qui permet la conversion d'une devise sur les marchés monétaires internationaux. Un gouvernement peut choisir la dévaluation monétaire lorsqu'un déséquilibre chronique de sa balance commerciale ou de sa balance des paiements existe.

**N.B : Un autre terme est utilisé comme synonyme à la dévaluation « la dépréciation », mais celui-ci n'a pas le même sens car ce dernier est défini comme étant un phénomène qui sanctionne une situation économique sans intervention officielle des autorités monétaires qui, elle, résulte de la baisse de la monnaie sur le marché des changes.**

---

<sup>9</sup> LEBSAIRA.M, Maître de Conférence, HEC "CAUSES ET CONSEQUENCES DE LA DEPRECIATION DU DINAR ALGERIEN », p 249,2015

## **1.2/ les formes de la dévaluation**

### **1.2.1/Les dévaluations en système de change fixe**

Les dévaluations en système de change fixe sont nombreuses, à savoir :

#### **A. Les dévaluations ouvertes ou explicites**

On dit qu'une dévaluation est ouverte ou explicite lorsqu'elle est officielle. Elle consiste à diminuer la parité de la monnaie par rapport aux autres devises.

#### **B. Les dévaluations camouflées ou implicites**

Les dévaluations camouflées ou implicites sont des dévaluations qui ne sont pas prises par les pouvoirs publics d'une manière officielle, elles sont les résultats de l'augmentation des taxes à l'importation et des primes à l'exportation.

#### **C. Les dévaluations défensives**

Le but de la dévaluation défensive est d'équilibrer les prix nationaux avec les prix internationaux et de retrouver un autre équilibre monétaire après l'échec de la politique économique précédente.

#### **D. Les dévaluations offensives**

Les dévaluations offensives sont des dévaluations qui mettent les exportateurs dans une situation artificiellement avantageuse sur les marchés internationaux.

#### **E. Les dévaluations à froid**

On utilise une dévaluation à froid pour escorter une politique de redressement, lorsque notamment les indicateurs économiques montrent une aggravation du déséquilibre extérieur.

#### **F. Les dévaluations à chaud**

La dévaluation à chaud est le résultat de la spéculation et de la fuite des capitaux. Mais cette dévaluation est sans effets positifs sur les échanges extérieurs d'un pays où règnent le plein emploi et une demande forte, sauf en cas de l'intervention des autorités à travers la diminution de la demande globale.

## **1.2.2/ Les dévaluations en systèmes de change flottant**

En système de change flottant, la dévaluation « n'a pas de signification », car la valeur de la monnaie évolue au jour le jour. Dans ce système on peut voir la monnaie nationale se déprécier par rapport à une monnaie de référence et de s'apprécier par rapport à une autre.

## **2/ ses causes, objectifs et limites de la dévaluation**

### **2.1/ ses causes**

Plusieurs facteurs ont rendu opératoire la dévaluation, il s'agit entre autre de la dégradation des équilibres fondamentaux entre l'offre et la demande intérieure, de graves déficits budgétaires et de la balance des paiements, d'un accroissement rapide de l'endettement extérieur, de l'échec du processus d'ajustement interne.

Dans un marché libre, la valeur d'une devise nationale est déterminée par l'interaction des deux facteurs suivants : l'offre et la demande. Si la demande de devises est supérieure à l'offre, le pays bénéficie d'une balance des paiements excédentaire. Si la demande de devises est inférieure à l'offre, la balance des paiements est déficitaire. La demande qui s'exprime pour la monnaie d'un pays dépend du volume de ses exportations, de ses investissements intérieurs et de ses avoirs (ou réserves) détenus en devise locale. L'offre ou la circulation de monnaie nationale sur les marchés dépend en partie du volume des importations du pays considéré, de ses investissements à l'étranger et de ses avoirs détenus en monnaie étrangère. Enfin, l'offre dépend de la politique monétaire nationale ; si un pays émet trop de monnaie, provoquant une inflation intérieure, la balance des paiements enregistre un déficit.

Dans un système de taux de change fixe, un pays peut ajuster sa balance des paiements en échangeant sa devise nationale contre des devises étrangères ou contre de l'or. Si la balance des paiements demeure excédentaire, le gouvernement peut décider d'acquérir davantage de devises étrangères ou d'or pour revenir à l'équilibre. Inversement, en cas de déficit, le gouvernement peut vendre une partie de ses réserves en monnaie étrangère ou en or, de façon à faire remonter la valeur de la devise nationale. Les réserves nationales en or ou en autres devises étant limitées, le gouvernement peut choisir de remédier à un déséquilibre en modifiant le cours officiel de sa monnaie. Une telle dévaluation est habituellement réalisée

par loi ou par décret. Dans un système de taux de change flexible, les modifications du taux de change peuvent aider une nation à atteindre l'équilibre de sa balance de paiements.

## **2.2/ les objectifs**

Les objectifs de la dévaluation peuvent être résumés dans les points suivants :

- Il est généralement admis en théorie que la dévaluation vise la réalisation de deux objectifs conjoncturel et structurel qui se traduisent respectivement par la résorption du déficit de la balance des paiements à CT, et l'établissement de la compétitivité extérieure à LT.
- La dévaluation consiste à renforcer les exportations et à réduire les importations.
- La technique de dévaluation consiste à agir sur la valeur de la monnaie nationale par le taux de change réel.
- Mettre fin à la crise de change par la dévaluation de la monnaie qui vise le rétablissement des équilibres macroéconomiques des pays.
- La restauration des financements internationaux : aides et investissements.
- Le perfectionnement des conditions de vie des populations via la suppression du chômage.

## **2.3/ les limites**

- L'amélioration de la compétitivité prix obtenue par la dévaluation risque alors d'être contrariée par une augmentation du prix des produits exportés.<sup>10</sup>
- La dévaluation implique la diminution des salaires réels, ce qui induit une modification de la répartition des revenus, et donc une diminution de la consommation.
- La dévaluation engendre également la baisse de la demande extérieure, et par conséquent, le recul des revenus des produits à exporter.
- La dévaluation engendre à également pour effets de gonfler la valeur de la dette extérieure d'un pays exprimée en monnaie nationale dans la mesure où cette dernière subit une dévaluation.<sup>11</sup>

---

<sup>10</sup> 7ADOUKA.L, « modélisation du taux de change du dinar algérien à l'aide des modèles ECM », thèse de doctorat, université de Tlemcen, 2011, page 32

<sup>11</sup> MEKHMOUKHEN.K et KADRI. Y, « impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises importatrices en Algérie », mémoire de magister université de Bejaia, 2015-2016, page 37

### **Section 03 : l'exemple d'une dévaluation réussite**

Depuis 1994, la Chine passée en change fixe avec le dollar en régime de change flottant, ou sa croissance est très élevée sont PIB a été de 8,5% de 1995 à 2004, ce pays souffre d'un sous-emploi massif et d'un taux de change sous-évalué au regard des intérêts traditionnels lui permet d'impulser la croissance vigoureuse nécessaire pour résorber son chômage, au tant qu'outil de la politique économique.

Néanmoins, La Chine a choisi un modèle de croissance par les exportations qui est très dynamique, ceci nécessite qu'elle maintienne un taux de change relativement bas. Le plus important pour elle c'est le commerce extérieur, et elle ne souhaite pas que son taux de change soit à la merci des marchés financiers.

La Chine a abaissé le yuan face au Dollar de 3% dans la semaine du 10 août 2015. C'est la première dépréciation significative depuis que la Chine a dévalué sa devise de plus de 40% en 1994.

La devise chinoise a ainsi atteint son plus bas niveau depuis 4 ans pour atteindre 6,39 yuans pour un dollar le 14 août 2015 contre 6,11 yuans pour un dollar le 11 août 2015. C'est la plus importante dévaluation de la monnaie depuis 2005. Si la dévaluation se poursuivait, il y aurait un risque de fuite des capitaux beaucoup plus important que se qu'a connu la Chine jusqu'à présent. Les capitaux sortiraient d'autant plus que les rentabilités des investissements deviendraient insatisfaisantes voire incertaines en cas de nouvelles dévaluations.

La stratégie chinoise est d'améliorer la compétitivité de la devise. Le yuan est toujours une monnaie contrôlée par les autorités politiques. La Chine souhaite améliorer sa transparence monétaire vis-à-vis des acteurs économiques étrangers. Elle envisage d'ouvrir son marché des changes afin d'attirer davantage d'investisseurs étrangers. Elle veut réformer son marché financier avec une dimension beaucoup plus libérale. D'un autre côté, cette baisse progressive du yuan est destinée aussi, en principe, à rapprocher la monnaie chinoise du dollar afin de préparer le terrain à une libération du yuan. En clair, qu'il puisse à terme passer en taux de change flottant, comme la majorité des autres monnaies.

Pour conclure ce chapitre, nous pourrions dire que le régime de change administré du dinar algérien a permis de maintenir la stabilité du TCR du dinar, donc l'Algérie a opté pour la dévaluation comme solution pour améliorer les déséquilibres de sa balance, mais elle n'a pas su profiter de ces dévaluations successives.

En effet, la balance commerciale se présente toujours par la domination des exportations en hydrocarbures (93,51% en 2019), alors que les autres exportations sont insignifiantes (6.46%). De leur côté les importations algériennes ne cessent d'augmenter ce qui ne doit pas se réaliser lorsqu'une monnaie est dévaluée.

Enfin, l'Algérie a besoin de bâtir une stratégie d'exportation plus appropriée à ses objectifs de croissance et de développement, mais cela nécessite une stratégie industrielle qui capitalise tous les atouts.

## **Chapitre 03 :**

**Observation de cas d'importation sous  
l'effet de la dévaluation de la monnaie  
au sein de la banque CPA, agence n°120,  
TIZI-OUZOU (cas pratique)**

## **Chapitre 03 : observation de cas d'importation sous l'effet de la dévaluation de la monnaie au sein de la banque CPA, agence n°120, TIZI-OUZOU (cas pratique)**

Ce chapitre est consacré à l'analyse d'un cas (opération) sur l'impact de la dévaluation du dinar algérien sur une opération d'importation au niveau de la banque CPA, agence n°120, Tizi-Ouzou.

Afin de bien mener notre étude de cas, nous avons divisé ce chapitre en trois sections :

La première section intitulée présentation de la banque CPA ; l'historique, son organigramme, la seconde section est consacrée pour le rôle du service Comex, et la troisième porte sur l'analyse d'une opération d'importation sous l'effet de la dévaluation de la monnaie au sein de la banque CPA.

### **Section 01 : présentation de la banque CPA**

#### **1.1/ historique de la banque CPA**

Le Crédit Populaire d'Algérie est l'une des plus grandes banques algériennes, pour comprendre cette position, commençons par une présentation de la banque. 1.1. Historique de la banque Le CPA est créé en 1966 par l'ordonnance n°66/366 du 29 Décembre 1966, ces statuts ont été arrêtés par l'ordonnance n°67/78 du 11 Mars 1967. Dans les dispositions générales de ses statuts, le CPA est conçu comme une banque générale et universelle, réputée commerçante dans ses relations avec les tiers. La banque a hérité des activités gérées par des banques populaires qui existaient à l'époque coloniale. Elle a donc bénéficié du patrimoine de ces banques qui ont été dissoutes le 31 décembre 1966. Il s'agit des banques suivantes : Banque Populaire Commerciale et Industrielle d'Alger, d'Oran, de Constantine et d'Annaba, et Banque Régionale du Crédit Populaire d'Alger. En 1972, les structures du CPA ont été par la suite renforcées par la reprise d'autres banques étrangères, à savoir : la Société Marseillaise du Crédit, la Banque Mixte Algérie-Misr et la Compagnie Française de Crédit et de Banque. En Avril 1997, le CPA a obtenu son agrément auprès de la Banque d'Algérie, après avoir satisfait aux conditions d'éligibilité fixées par la loi 90/10 sur la monnaie et le crédit. En tant qu'Entreprise Publique Economique (EPE) et sous la forme juridique de Société Par Actions

(SPA), il est placé sous la tutelle du Ministère des Finances et doté d'un capital social de 29,3 milliards DA. 3 En 1985, le CPA a donné naissance à la Banque de Développement Local (BDL), après la cession de 40 agences, le transfert de 550 employés et cadres, et de 89000 comptes clientèles. 2008 est pour le CPA l'année de confirmation d'une santé financière durable, d'engagements significatifs dans les secteurs de l'économie, notamment le secteur de l'équipement et de l'industrie ; de coopération féconde avec les acteurs bancaires nationaux et d'intégration des techniques nouvelles de financement de l'investissement qui, dès lors, assurent une plus grande implication de la banque dans le cœur de l'économie, en qualité d'acteur financier majeur et incontournable. Actuellement, le capital social de la banque s'élève à 48 milliards de dinars<sup>1</sup> avec l'Etat comme seul propriétaire des actions qu'il gère par l'intermédiaire du Holding Financier. Le réseau d'exploitation de la banque se compose de 142 agences réparties à travers le territoire national et encadrées par quinze (15) Groupes d'Exploitation.

## **1.2/Organisation et structure de la banque**

L'organisation de la banque a fait l'objet de différents diagnostics et recommandations formulés par les missions d'évaluation et d'audits externes. Elle est fixée par les dispositions réglementaires contenues dans la Lettre Commune n° 18/2006 du 28.12.2006.<sup>1</sup>

### **1.2.1/. La Direction Générale**

Le CPA est dirigé, en vertu des délibérations de son Conseil d'Administration par un Président Directeur Général (PDG). En tant que banque, elle est dotée d'une Direction Générale à laquelle sont rattachées :

- La Direction de l'Inspection Générale ;
  - La Direction de l'Audit
- ; – La Direction des Risques et Contrôle Permanent.

A ces trois directions principales, sont associées une Division Affaires Internationales ainsi que quatre Directions Générales Adjointes :

- Direction Adjointe des Engagements et des Affaires Juridique ;
- Direction Adjointe d'Exploitation ;

→ Direction Adjointe d'Administration et des Moyens ;

→ Direction de Modernisation des Systèmes d'Information

Les Directeurs Généraux Adjoints, le Chef de Division des Affaires Internationales et l'Inspecteur Général, exercent une autorité fonctionnelle entre eux et hiérarchique sur les structures placées sous leur responsabilité. Des aménagements au schéma d'organisation de la banque ont été introduits, visant le regroupement des différentes fonctions homogènes pour améliorer le niveau de leur management effectif et pour une meilleure répartition des missions et responsabilités, tels :

→ Le renforcement des missions et de l'organisation de la Direction du Recouvrement par la mise en place de délégations régionales ;

→ La désignation d'un responsable de Cabinet du PDG ;

→ La mise en place de la cellule des Grandes Entreprises ;

→ La mise en place programmée de la Cellule Management Stratégique au niveau du Cabinet du PDG ;

→ Et en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le CPA s'est doté d'une cellule anti-blanchiment.

### **1.2.2/. Les Groupes Régionaux Les Directions Régionales (appelées également Groupes Régionaux)**

Constituent le maillon intermédiaire entre les agences et les directions du siège. Elles exercent toute fonction et mission déléguée par la Direction Générale. L'article premier de la décision réglementaire n° 74-95 du 21 novembre 1995 fixant l'organisation des Directions Régionales, définit ces dernières comme « des structures hiérarchiques de soutien aux agences implantées dans sa circonscription territoriale définie par voie réglementaire ».

Le CPA s'affirme comme une banque de proximité grâce à son réseau d'exploitation composé de 15 groupes d'exploitation appelés à coordonner les activités de 140 agences réparties sur l'ensemble du territoire national. Le rôle des groupes régionaux consiste à:

→ Encadrer et superviser la politique commerciale du réseau d'exploitation ;

→ Piloter les agences afin d'optimiser les performances ;

→ Représenter la gouvernance tout en étant appui aux Directeurs d'agences.

Les Groupes Régionaux se situent à un niveau de prise de décision supérieur à celui des agences, ce sont eux qui fixent les objectifs globaux du réseau de distribution. La fixation des objectifs permet de mobiliser l'attention des responsables d'agences et de leurs équipes sur les priorités et de les motiver pour améliorer leurs résultats, de ce fait, leur formalisation est extrêmement importante car, elle conditionne en grande partie le succès. Les objectifs porteront à la fois sur les résultats attendus de l'agence, mais aussi sur les activités et les ressources critiques pour les atteindre. Ils sont alors définis par :

- Une performance, c'est-à-dire un résultat à atteindre ;
- Les conditions dans lesquelles devra s'effectuer cette performance ;
- Le niveau de performance jugé acceptable.

### **1.3/ présentation de l'agence n°120, TIZI-OUZOU**

L'agence CPA n° 120 constitue une décentralisation géographique et un prolongement du siège. Elle dispose d'une certaine autonomie de gestion dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés. C'est à son niveau que se créent et se réalisent tous les contacts avec le client, se définissent et se déterminent, pour l'avenir, les comportements du client vis-à-vis de la banque. Elle joue alors un rôle extrêmement important sur le plan de l'image de marque de cette institution.

#### **1.3.1. Organisation**

L'agence est rattachée hiérarchiquement à la Direction du Réseau et entretient des relations fonctionnelles avec l'ensemble des structures du CPA. Elle est dirigée par un Directeur Adjoint qui assure les missions de coordination des activités et de contrôle. Ce dernier est notamment responsable :

- De la réalisation des objectifs qui lui sont assignés ;
- Du maintien de la discipline ;
- De la bonne tenue du personnel de l'agence ;

- De la sécurité générale ;
- Du transport des fonds ;
- Du contentieux en matière de crédits ;
- Et de l'élaboration de rapports périodiques.

Afin de permettre une efficacité maximale dans l'accomplissement de leurs missions : commercialisation des produits, prise en charge du client et des relations qu'elles créent, etc..., les agences du Crédit Populaire d'Algérie sont structurées selon l'une des catégories « première », « deuxième » ou « troisième ». Cette classification est relative aux habilitations qui leur sont déléguées par la Direction Générale concernant les activités à exercer.

La détermination des rangs des agences et leur habilitation à exercer telle ou telle fonction se fait par des décisions réglementaires, en fonction des niveaux de performances qu'elles ont atteints.

### **1.3.2/Missions**

L'agence CPA doit assurer le développement de son fonds de commerce et de prendre l'initiative de rechercher des affaires, qu'elle traite en fonction des orientations et directives reçues en matière de ressources et de crédits. A cet effet, elle est tenue :

- Sur le plan commercial, de démarcher de nouveaux clients, de recenser les besoins exprimés ou potentiels de sa clientèle et de contribuer à les satisfaire. Cela l'amène à œuvrer en vue de drainer le maximum de ressources et de placer les services et produits de l'institution en adéquation avec les orientations stratégiques, les contraintes de trésorerie et de rentabilité, les limites opérationnelles, etc. ;
- De finaliser les opérations de la clientèle, d'assurer la comptabilisation et la journalisation des écritures comptables et d'arrêter son bilan. Nous remarquons qu'en sur des opérations de banque (réception des fonds du public, opérations de crédit, mise à la disposition et gestion des moyens de paiement), il incombe à chaque agence d'assurer des services de structures (comptabilité, administration, etc.). Les missions dévolues à ces agences tournent alors essentiellement autour des attributions exposées ci-dessus et des opérations qu'elles sont habilitées à effectuer.

### **1.3.3 /Les fonctions de structure**

L'agence doit assurer une gestion efficace, sur le plan comptable et financier, des opérations qu'elle traite quotidiennement (enregistrement des opérations, transmission des états comptables, pointage des comptes et soldes, gestion de trésorerie en fonction du plafond autorisé, l'élaboration du budget, le contrôle comptable, etc.).

#### **a. La fonction administrative**

L'agence doit assurer, elle-même, le suivi et la gestion de son budget ainsi que la prise en charge des différents aspects liés à son fonctionnement (moyens humains et matériels). De ce fait, elle est chargée de :

- Réceptionner et centraliser toute information lui permettant de participer à l'élaboration de son budget, de suivre toutes les phases de sa révision et d'élaborer des états périodiques de consommations en vue d'analyser les éventuels écarts et les dépassements budgétaires et de prendre des actions correctives ;
- Suivre les plans de formation du personnel ;
- Assurer ses approvisionnements (imprimés, fournitures de bureau, etc.) et le bon état de marche de toute installation d'exploitation mise à sa disposition et veiller à l'entretien et la sécurité de ses locaux ;
- Elaborer les états périodiques prévus réglementairement.

#### **b. La fonction commerciale**

L'agence doit assurer son développement sur le plan commercial par l'amélioration des ventes des produits CPA et de la gestion du marketing local en relation avec la Direction du Marketing. A cet effet, elle est, par exemple, habilitée à :

- Réaliser toute étude économique de produits ou de marchés ;
- Diffuser tout article publicitaire ;
- Accueillir et informer sa clientèle et répondre à ses doléances.

## **Section 02 : les fonctions et rôle du service Comex**

### **1.1/. Fonction du service commerce extérieur**

Le service commerce extérieur de l'agence a pour objectif de réaliser les opérations confiées par la clientèle en relation avec l'étranger en conformité avec la réglementation des changes et du commerce extérieur.

A cet effet, il est chargé :

- D'ouvrir, de suivre de contrôle et de surveiller l'apurement des dossiers de domiciliation d'importation que le service a obligation de tenir et gérer ;
- D'intervenir dans le processus d'accord de transfert des contrats et d'assurer leur immatriculation, leur suivi et leur apurement ainsi que la mise en place des garanties relatives ;
- De notifier avec ou sans la confirmation de la CPA tout crédit documentaire, accreditif ou lettre de crédit d'ordre des banques et correspondants étrangers en faveur d'entreprise installées en Algérie pour couvrir des opérations d'exploitation de bien ou de service ;
- De traiter conformément aux usages en vigueur et aux instructions du cédant des remises documentaires.
- Il assure l'encaissement et le rattachement du produit des remises documentaires confiées dans le cadre des opérations d'exploitation ;
- D'ouvrir tout crédit documentaire, accreditif ou lettre de crédit avec ou sans engagement de financement d'ordre de la clientèle pour l'importateur de bien ou de services ;
- D'exécuter tout transfert à l'étranger sur ordre de la clientèle au titre de règlement de transaction commerciale et autres transferts autorisés par la réglementation.

Il rapatrie et paye sur ordre des correspondants tout montant en faveur des bénéficiaires en Algérie ;

- D'établir tout déclaration et situation périodique et assurer sa transmission à bonne date à la concernée ;

- D'assurer la gestion des comptes spéciaux.

### **1.2/. Rôle du service commerce extérieur**

Dans le cadre de l'exécution des missions qui lui sont dévolues, le service commerce extérieure doit observer les règles essentielles suivantes dans ses relations avec la clientèle, la hiérarchie et les autres services de l'agence :

- Garder un contact permanent avec sa clientèle et lui faire part par les moyens les plus adéquats et rapides de la réception pour son compte ou en sa faveur de tout ordre de paiement ou virement de l'étranger, de tout jeu de document, de tout ordre de paiement ou de confirmation de crédit documentaire ou accréditif, ou de toute information la concernant ;

- Informer sa clientèle par les moyens les plus rapides de l'exécution de tout ordre d'opérations initiées par elle ;

- Gérer les échéanciers de manière à assurer les paiements à bonne date ;

- Assurer une bonne tenue et un classement adéquat des dossiers de référence (domiciliation, règlement financier et contrats) et les tenir à la disposition de tout contrôle tant interne qu'externe ;

- Assurer la comptabilisation adéquate des opérations qui lui sont confiées et procéder à la vérification périodique de l'exactitude et la sincérité des soldes des comptes dont il a la charge ;

- Assurer la conservation des valeurs et documents représentant les existants dont il a la charge.

### **Section 03 : observation de cas d'importation sous l'effet de la dévaluation de la monnaie au sein de la banque CPA**

Dans cette section, nous allons présenter (2) cas d'importations, par le biais de la banque CPA (agence n°120, Tizi-Ouzou), contractées à des dates et devises différentes.

Tous cela dans le but d'étudier l'impact des changements du taux de change sur les opérations d'importations.

## **1/ procédure à suivre dans le cas d'importation**

Toutes les opérations d'importations<sup>12</sup> sont soumises au contrôle de change, et la réglementation des changes soumis ainsi ces opérations a des procédures préalables, comme ; la domiciliation bancaire<sup>13</sup> auprès d'une banque. Cette formalité est obligatoire avant toute opération.

En vertu de la réglementation actuelle, le paiement de ces opérations s'effectue à travers plusieurs techniques documentaires (remise documentaire, crédit documentaire) ou non-documentaire tel que le transfert libre...

Le paiement de la contrevaletur de l'opération s'opérer en dinar algérien, du montant en devise. Cette opération s'effectue par la banque domiciliataire.

Elle exécute sous l'ordre de son client tout transfert à destination de l'étranger à condition qu'il lui soit remis les documents attestant l'expédition des marchandises et de la facture proforma.

### **N.B**

**- selon la réglementation, les banques algériennes imposent le blocage de provision à hauteur de 120% du montant de la facture et 30j avant la domiciliation bancaire, et cela dans le cas d'importation de produits dans le but de les revendre en état.**

**- dans le cas d'importation de produits destinés à la production, la somme de blocage est de hauteur de 100% seulement.**

**- le solde du compte de blocage de provision doit être égale à zéro (00) à chaque fin d'opération.**

---

<sup>12</sup> Importations : ensemble de biens et services en provenance de l'étranger. (Guide général du commerce international, édition Mehdi, p 220)

<sup>13</sup> Domiciliation bancaire : opération par laquelle une personne ayant un compte en banque, fait régler par cette banque les effets sur elle-même (guide général du commerce international, édition Mehdi, p214)

## 2/ présentation des (2) cas d'importations

**Tableau n° 01 : Cas d'importation 01**

Le sens de l'opération	Importation dans le cadre de revente en état
le bénéficiaire	Entreprise importatrice (A)
Date de dédouanement	31/08/2018
Montant en dollar américain	120 000\$
Le cours de change ( date de dédouanement)	118.7316
Montant en dinar algérien	17 097 350 DA
Date de règlement	10/10/2018
Cours de change ( date de règlement)	119.1127
Montant en dinar algérien	17 152 228.8 DA
Perte de change	54 878.8

**N.B** le pourcentage imposé sur le montant de la facture est de 120%

Cette opération concerne l'importation de produits destinés à la revente en état, d'un montant de 120 000\$ et le règlement s'effectue lors de la réception des documents concernant les marchandises (remise documentaire), le jour du dédouanement (31/08/2018) le cours de change du dinar algérien par rapport au dollar américain était : 1 DA= 118.7316\$. Le montant inscrit en dinar algérien était de  $(120\,000 \times 1.2) \times 118.7316 = 17\,097\,350$  da. Le jour du règlement (10/10/2018) le cours de change du DA par rapport au dollar américain était : 1DA= 119.1127. Par conséquent, le montant le jour du règlement était de : 17 152 228.8 da.

Delà nous avons constaté que cette entreprise importatrice (A) a été marqué par une perte de change de : 54 878.8 da.

**Tableau n° 02 : Cas d'importation 02**

Le sens de l'opération	Importation de produits dans le cadre de production
le bénéficiaire	Entreprise importatrice (B)
Date de dédouanement	09/06/2022
Montant en Euro	45 800 €
Le cours de change ( date de dédouanement)	155.6850
Montant en dinar algérien	7 130 373 DA
Date de règlement	18/06/2022
Cours de change ( date de règlement)	153.1478
Montant en dinar algérien	7 014 169.24 DA
gain de change	11 6204

Cette opération concerne l'importation de produits destinés à la production, a un montant de 45 800 €, le jour du dédouanement 09/06/2022 le cours de change du dinar algérien par rapport à l'euro était de : 1DA= 155.6850 € et le montant inscrit sur la facture était de : 7 130 373 DA.

Le jour du règlement (18/06/2022) le cours de change était de : 1DA= 153.1478. Par conséquent, le montant a payé a baissé. En effet, nous avons constaté que l'entreprise importatrice (B) a été marqué par un gain de change de : 11 6204 DA.

### **3/ l'impact négative de la dévaluation de la monnaie sur les importations**

- les entreprises importatrices peuvent subir des profonds changements de situation, car la dévaluation conduit à des conséquences dévastatrices.

- la dévaluation impact négativement sur les prix, car les produits connaissent des augmentations puisqu'ils sont importés, ajoutant à ça la dégradation du niveau du taux de change, qui mené à la flambé des prix.

-elle décourage ces entreprises a importés plus, car elles constatent une baisse des quantités vendus, à cause des prix élevés, ainsi la baisse du pouvoir d'achat conduisant les consommateurs à se tourner vers les produits locaux. Par conséquent, ces entreprises limiter leurs importations ce qui va engendrer un ralentissement dans le niveau des importations globale.

-L'investissement a été aussi victime de la dévaluation, puisque la baisse de la rentabilité au niveau des entreprises conduit ces dernières à ne pas aller au-delà de leur position actuelle en investissant dans d'autres secteurs, ou même aller au-delà de leur frontière (à l'étranger).



*Conclusion générale*

Les opérations du commerce international sont toujours confrontées aux différents risques du fait de leur complexité, ces dernières résultent d'une part du fait que les contrats d'achat sont libellés dans la plupart des cas en monnaie étrangère et d'autre part par les circonstances indépendantes de la volonté des acteurs.

Ainsi, le vendeur peut être confronté à un non-paiement à temps de sa marchandise suite à une difficulté de trésorerie de son client. Quant à l'acheteur son plus gros risque reste la non-conformité de la marchandise reçue avec celle qu'il a commandée. Il peut aussi être confronté à un retard de livraison préjudiciable à son activité.

C'est pour ces raisons, que les banques font de l'intermédiation dans les opérations du commerce international. C'est ainsi que plusieurs techniques ont été imaginées et proposées aux acteurs. Les plus utilisées sont les techniques documentaires à savoir les remises documentaires et les crédits documentaires qui sont des techniques offrant plus de sécurité et de garantie pour les différents acteurs du commerce international. Et grâce à ces techniques, le vendeur est sûr d'être réglé à condition qu'il respecte les clauses du contrat. L'acheteur est aussi sûr de recevoir sa marchandise en qualité, en quantité, au bon endroit et au bon moment.

Au niveau international, tout échange de matière première, de biens ou de services est toujours accompagné d'un échange monétaire, comme il n'existe pas de monnaie internationale, la participation aux échanges internationaux oblige les pays à convertir leur monnaie nationale contre une autre.

Le système monétaire international, a permis d'assurer une certaine stabilité dans les échanges des capitaux, et cela à travers des régimes de changes qui sont classés selon leur flexibilité ; un régime de change fixe et un régime de change flottant. Ce système a connu beaucoup de changements et d'évolutions. Et l'économie mondiale a adopté plusieurs régimes de change où le premier régime mis en place était l'étalon or. Mais à partir de 1976, les pays développés dans leur grande majorité adoptent un régime flottant qui répond au mieux à leurs besoins.

L'Algérie a connu plusieurs réformes dans son système monétaire. En passant par divers régimes de change, elle a opté pour un régime de change flexible dirigé où la valeur de la monnaie nationale se détermine sur un marché de change interbancaire. En 1994, ses revenus pétroliers ne suffisaient même plus à assurer le service de la dette. Algérie fut une victime du choc extérieur. Et de là elle était obligée de faire appel au Fmi pour pouvoir rééchelonner sa dette extérieure.

Malgré une très forte dévaluation du dinar, les exportations hors hydrocarbures ont plutôt baissé. En outre, cette dévaluation a fragilisé tout le tissu économique, public et privé et érodé considérablement le pouvoir d'achat des citoyens.

L'impact de cette dévaluation, porte principalement sur la balance commerciale du pays. En effet, en dévaluant la monnaie nationale, Les importations diminuent à cause de la hausse des prix. Les consommateurs se tournent vers des produits locaux, cela peut freiner les importations et encourager la production nationale.

Mais en Algérie, les dévaluations répétitives du Dinar avaient pour conséquences des déséquilibres structurels et la non efficacité de la politique commerciale, financière, monétaire et bancaire dans l'avancement du commerce extérieur

# **Référence bibliographiques**

### **Ouvrages, mémoires et sites internet**

- le dinar algérien, passé et présent, « aspects de la politique monétaire et financière de l'Algérie », Bader Eddine NOUIOUA, casbah-editions,2017.
- [http://www.cetice.université-paris-saclay.fr/aunege/economie\\_monetaire/SCO\\_0001/\\_course/Lecon\\_1.pdf](http://www.cetice.université-paris-saclay.fr/aunege/economie_monetaire/SCO_0001/_course/Lecon_1.pdf).
- MAKHMOUKHEN. K et KADRI.Y, « l'impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises importatrices en Algérie » mémoire de Master en finance et commerce international, université Bejaia, 2015-2016.
- DENNOUNI Abdelmadjid, "les causes et les conséquences de la dévaluation en Algérie », cahier de cread n° 43, 1er trimestre 1998,
- BOUKERROU.F et DJAALAB.S, Balance des paiements, taux de change et dévaluation de la monnaie en Algérie, revue n°40,2013
- LEBSAIRA.M, Maitre de Conférence, HEC "CAUSES ET CONSEQUENCES DE LA DEPRECIATION DU DINAR ALGERIEN », 2015
- 7ADOUKA.L, « modélisation du taux de change du dinar algérien à l'aide des modèles ECM », thèse de doctorat, université de Tlemcen, 2011,
- « l'économie moderne », Christophe degryse, éditions De Boeck université rue de minimes 39, B61000 Bruxelles.
- « guide général du commerce international » Edition Mehdi, édité pour le compte du salon Slimane azem, BP 309 boghni, Tizi-Ouzou.
- <http://services.esc-alger.dz/escbiblio/docs/MAS559.pdf>
- <https://mecas.univ-tlemcen.dz/assets/uploads/Archives/mecas02/13-Kherbachi.pdf>
- <https://www.broker-forex.fr/parite-des-taux-interet-PTI.php>

-<https://www.mataf.net/fr/forex/edu/apprendre-le-forex/apprendre-forex-theorie-balance-paiements>

-Les théories explicatives du taux de change : de Cassel au début des années quatre-vingt, [Revue française d'économie](#) Année 1994

-<https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/politiques-economiques/theories-economiques/theories-du-commerce-international/>

-<http://www.itceq.tn/files/climat-des-affaires-competitivite/note63-taux-de-change-effectif.pdf>

-<https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/factbook-2014-41-fr.pdf> « PARITÉS DE POUVOIR D'ACHAT ET TAUX DE CHANGE »